
Documents sauvegardés

Jeudi 18 juin 2026 à 14 h 46

1 document

Par PARIS10T_1

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

- | | | |
|----------------------------|---|----------|
| Le Monde (site web) | 17 juin 2026 | |
| | « Les Réunionnais dits “de la Creuse” ont mené un combat acharné pour que justice soit enfin rendue »
Dans une tribune au « Monde », les psychologues Marion Feldman et Malika Mansouri saluent le vote au Sénat, mardi 16 juin, de la proposition de loi de réparation pour ces mineurs déplacés ... | 3 |

Documents sauvegardés

Le Monde

© 2026 Le Monde. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois
et conventions internationales sur le droit
d'auteur et son utilisation est régie par ces
lois et conventions.

0C9qZGw_JfpM0slETgQZ7XLsaA5pwh5Wa3ACinZKPLh
2Wfy9AMLUn-M_Mc9E5xtFPMWQ3

news-20260617-LMF-edd-cmofrxc20260617xc67041773232

Nom de la source

Le Monde (site web)

Mercredi 17 juin 2026

Type de source

Presse • Presse Web

Le Monde (site web) • 846

mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Internationale

Provenance

France

« Les Réunionnais dits “de la Creuse” ont mené un combat acharné pour que justice soit enfin rendue »

Marion Feldman et Malika Mansouri

Dans une tribune au « Monde », les psychologues Marion Feldman et Malika Mansouri saluent le vote au Sénat, mardi 16 juin, de la proposition de loi de réparation pour ces mineurs déplacés de La Réunion vers des départements de l'Hexagone entre 1962 et 1984.

A la suite du vote du 28 janvier à l'Assemblée nationale, le Sénat a voté la proposition de loi visant à « réparer les préjudices causés par la transplantation de mineurs de La Réunion », mardi 16 juin. Ce vote sur ces Réunionnais dits « de la Creuse » [entre 1962 et 1984, 2 015 mineurs réunionnais ont été envoyés dans l'Hexagone, le département de la Creuse étant celui en ayant accueilli le plus] représente une avancée politique majeure.

Cette reconnaissance n'est en rien un simple geste de bienveillance institutionnelle : elle signe l'aboutissement d'un combat acharné de plus de vingt ans, mené par des victimes, des historiens, des sociologues et des psychologues. Chacun a refusé l'effacement de cette histoire et a œuvré, sur plusieurs fronts, à l'établissement d'une vérité

politico-historique et à la reconnaissance de ses conséquences psychiques, longtemps étouffées. En revenant sur cette lutte contre l'oubli, nous souhaitons rappeler que la justice n'advient jamais spontanément, mais qu'elle s'arrache au prix d'un long travail, mené par une pluralité d'acteurs de la société civile, unis par une même exigence de vérité.

Au premier plan, le combat de Jean-Jacques Martial a été décisif. C'est par son action en justice, engagée en 2002, que cet ex-enfant réunionnais envoyé dans la Creuse a permis la mise au jour publique de ce qui fut longtemps relégué au silence. Jean-Jacques Martial, alors connu sous le nom de Jean-Jacques Barbey, a saisi la justice en réclamant « 1 milliard d'euros pour enlèvement, séquestration de mineurs, rafle et déportation ».

Son action, ainsi que l'ouvrage publié l'année suivante, Une enfance volée [Les Quatre Chemins], ont rompu avec le silence institutionnel en faisant entendre, depuis l'intérieur, l'expérience de l'arrachement, de la désaffiliation et de la perte des repères symboliques. En transformant une trajectoire singulière en parole publique, Martial a politisé la

mémoire et rendu intenable les lectures euphémisantes de ces déplacements forcés. Bien qu'il ait été débouté, son action a ouvert la voie à une longue série de procédures. Ces Réunionnais envoyés dans l'Hexagone se sont alors organisés en associations, portés par un désir commun de faire entendre les souffrances et traumatismes directement issus de décisions politiques.

Effets psychiques durables

Sa parole a trouvé un appui essentiel dans les travaux de l'historien réunionnais Sudel Fuma [1952-2014], qui ont inscrit ces destins individuels dans une histoire plus large des politiques post-coloniales françaises. Son travail a mis en lumière la continuité des logiques de domination, d'ingénierie démographique et de déni, conférant une profondeur historique indispensable à la reconnaissance actuelle.

Les combats de la Fédération des enfants déracinés des DROM [départements et régions d'outre-mer], menés notamment par Marie-Germaine Périgogne, Jean-Philippe Jean-Marie, ont également joué un rôle central dans cette reconnaissance. Par son action collective, son travail de mémoire et son en-

Documents sauvegardés

gagement constant auprès des personnes concernées, la fédération a maintenu vivante une parole longtemps marginalisée, tout en pesant durablement dans l'espace public et institutionnel pour que justice soit rendue.

Le rapport de Philippe Vitale, président de la commission temporaire d'information et de recherche historique (2016-2018), est venu objectiver, documenter et légitimer ces revendications. En établissant de manière rigoureuse la réalité des préjudices subis et la responsabilité de l'Etat, il a constitué un jalon décisif dans le processus ayant conduit au vote, en articulant témoignages, analyses et exigences de réparation.

A cette élaboration s'ajoutent les recherches en psychologie clinique engagées dès 2016. La première s'est inscrite dans une démarche exploratoire que nous avons ensuite prolongée par une seconde étude approfondie ainsi que par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement psychologique. Cette seconde recherche financée par le ministère des outre-mer (2021-2023) a permis de penser les effets psychiques durables de ces ruptures imposées. Les analyses mettent en évidence combien la séparation d'avec la terre natale, la rupture des filiations et la violence symbolique exercée par l'Etat ont laissé des traces profondes et durables dans les subjectivités, les liens et les processus de transmission.

Ce vote ne saurait donc être considéré comme un simple geste réparateur. Il constitue l'aboutissement d'un long rapport de force mémoriel et politique, fruit de l'engagement des premiers concernés, du travail historique, de l'élaboration clinique et des luttes collectives. Il rappelle, enfin, que la justice se con-

quiert par celles et ceux qui transforment une histoire de dépossession en exigence collective de vérité, de reconnaissance et de responsabilité.

Marion Feldman, psychologue clinicienne, professeure à l'université Paris-Nanterre ; Malika Mansouri, psychologue clinicienne, professeure à l'université Sorbonne-Paris Nord. Elles ont dirigé l'ouvrage collectif *Les Enfants séparés par le politique* (Ed. In Press, 2025).

Cet article est paru dans Le Monde (site web)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/06/17/les-reunionnais-dits-de-la-creuse-ont-mene-un-combat-acharne-pour-que-justice-soit-enfin-rendue_6704177_3232.html